



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la VILLE DE SAINT-GAUDENS

Séance du 18 juillet 2022

N°2022-73		L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit juillet, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Gaudens, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Belvédère, à 20h30
Nombre de conseillers		
En exercice	33	
Présents	25	

Présents :

Jean-Yves DUCLOS, Jean-Luc SOUYRI, Magali GASTO-OUSTRIC, Eric HEUILLET, Isabelle RAULET, Josette CAZES, Joël GUILLERMIN, Evelyne RIERA, Pierre SAFORCADA, Marie-Pierre BITEAU, Béatrice MALET, Jean-François AGNES, Vincent PUYMEGE, Céline RICOUL, Manuel ISASI, Arminda ANTUNES, Didier LACOUZATTE, Laura FINI, Anette DEGOUL, Jean-François SENAC, Mireille GUERGUIL-NICOLAS, Pascal BORIES, Yves LOUIS, Annabelle FAUVERNIER, Frédéric IMBERT

Absents excusés représentés par pouvoir :

Alain PINET	donne pouvoir à Eric HEUILLET
Annie NAVARRE	donne pouvoir à Evelyne RIERA
Benoit CAMPO-CASTILLO	donne pouvoir à Pierre SAFORCADA
Sébastien GIRAUDO	donne pouvoir à Joël GUILLERMIN
Nathalie MORENO	donne pouvoir à Céline RICOUL
Fanette ARIAS	donne pouvoir à Manuel ISASI
Corinne MARQUERIE	donne pouvoir à Annabelle FAUVERNIER
Yves CAZES	donne pouvoir à Frédéric IMBERT

Secrétaire de séance : Laura FINI

* * * *

OPERATION FACADES

Rapporteur : Evelyne RIERA, Adjointe au Maire déléguée à la vie des quartiers, à l'environnement et à l'urbanisme

Depuis 1993, la Commune apporte une aide financière, sous forme de subvention, aux propriétaires privés afin de les inciter à engager des travaux de rénovation des façades. Ces travaux de rénovation de façades entrent dans le plan de redynamisation du centre-ville. Des façades rénovées rendent la ville plus attractive.

A cet effet, une architecte-conseil missionnée par la ville accompagne les propriétaires dans l'établissement des dossiers, en conformité avec les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le montant de l'aide financière tient compte de la facture acquittée par les propriétaires et de la consistance des travaux.

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention au propriétaire ci-après désigné :

Nom et adresse	Montant de la facture HT	Subvention accordée
SCI CAP JPG VIP GARCIA Jean-Paul 16, boulevard Azémar 31800 SAINT-GAUDENS	6 492,50€	1 482,75€
TOTAL	6 492,50€	1 482,75€

Le dossier peut être consulté auprès de la Direction Générale des Services.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget de la Commune,

VU la délibération du Conseil Municipal du 18 juin 1993 portant règlement de l'opération de mise en valeur des façades,

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 mars 2009 portant extension du périmètre de l'opération façades,

VU la demande de subvention présentée par le propriétaire,

CONSIDERANT que cette demande remplit les conditions d'attribution,

ENTENDU l'exposé de Madame Evelyne RIERA , Adjointe au Maire déléguée à la vie des quartiers, à l'environnement et à l'urbanisme,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE d'allouer au propriétaire ci-après désigné une subvention dans le cadre de l'opération de mise en valeur des façades :

Nom et adresse	Montant de la facture HT	Subvention accordée
SCI CAP JPG VIP GARCIA Jean- Paul 16, boulevard Azémar 31800 SAINT-GAUDENS	6 492,50€	1 482,75€
TOTAL	6 492,50€	1 482,75€

DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 204, article 204-22.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Yves DUCLOS

